



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse

La Grande Motte, le 5 novembre 2024

Plan Littoral 21 : L'Etat et la Région dévoilent les lauréats de l'appel à projets « Avenir Littoral » 2024

À l'occasion du Salon du Littoral qui se tient ce mardi 5 novembre à La Grande Motte, Pierre-André Durand, préfet de la région Occitania, et Christophe Manas, président de la Commission Méditerranée de la Région Occitania, représentant la présidente Carole Delga, ont dévoilé les deux lauréats de l'appel à projets (AAP) « Avenir littoral 2024 », qui bénéficieront d'un soutien financier de 140 000 €.

L'édition 2024 était centrée sur l'optimisation de la gestion de l'eau dans les activités de l'économie bleue (ports et nautisme notamment). Les deux projets retenus proposent des solutions de réutilisation des eaux usées résiduelles qui permettent d'économiser l'eau potable pour les collectivités ou les entités portuaires et de réduire le rejet en mer :

Le projet MARS, porté par les sociétés BIO-UV GROUP et COLDEP vise à développer une solution intégrée de traitement d'eaux résiduelles des stations d'épuration du littoral pour différents usages : arrosage d'espaces verts, irrigation de cultures vivrières mais aussi pour le carénage et le nettoyage des coques de bateaux (**Aide Etat-Région : 87 567 €**).

Projet ECO-Guard, porté par la société SNT – ACQUA ECOLOGIE : ce projet vise à mettre en place une solution complète de collecte et pompage d'eaux souillées générées par des activités portuaires (eaux de cales des bateaux chargées en hydrocarbures), combinée à un procédé de traitement et de recyclage « éco-énergétique », capable de réutiliser 100 % de l'eau traitée sans produits chimiques (**Aide Etat-Région : 50 400 €**).

L'appel à projets « Avenir Littoral », porté par l'État et la Région Occitania / Pyrénées-Méditerranée dans le cadre du Plan littoral 21, avec le soutien du Pôle Mer Méditerranée et de l'Agence régionale de développement économique AD'OCC, permet de **financer des projets innovants répondant aux enjeux de transition et portés par des acteurs du littoral**. Il s'agit à la fois de stimuler le développement de nouvelles solutions face aux multiples défis auxquels est exposé le littoral (impacts du réchauffement climatique, optimisation et valorisation des ressources naturelles, etc.), tout en soutenant l'écosystème régional, la création d'emplois ainsi que l'émergence ou la structuration de nouvelles filières

Entre 2019 et 2024, l'appel à projets « Avenir littoral » aura permis d'accompagner 36 projets portés par plus de 87 acteurs, pour un total de 5,4 M€ d'aides. Grâce à cet outil :

- **30 emplois ont été créés ou maintenus**
- **18 verrous technologiques ont été levés et 5 brevets ont été déposés,**
- **De nouveaux services ont été créés pour la moitié des porteurs, dont 5 à l'export,**

> Consulter le catalogue des projets sur le lien ci-contre.

Pour Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, « *La gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau est un enjeu majeur sur le littoral occitan, confronté à des épisodes de sécheresse sévères qui se multiplient et se rallongent depuis 2015. Dans le cadre du Plan d'action opérationnel du bassin Rhône-Méditerranée, déclinaison du « Plan eau » du gouvernement, l'État est pleinement engagé pour soutenir des actions concrètes qui permettent de faire des économies d'eau, diminuer les prélèvements, sécuriser les réseaux, réduire les fuites, lutter contre les pollutions, changer les pratiques (87 millions € de subventions de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse en 2023 et un budget en forte augmentation pour 2024, avec 102 millions € de subventions). En complément, cet appel à projet démontre la capacité de l'écosystème entrepreneurial d'Occitanie à se mobiliser pour faire émerger des solutions innovantes et opérationnelles de réutilisation des eaux usées traitées, en expérimentant de nouveaux procédés et de nouvelles technologies, pour des usages en circuit court sur le littoral, notamment le carénage des bateaux dans les ports. Ces projets démonstrateurs doivent contribuer à développer la réutilisation des eaux non conventionnelles pour limiter les rejets en mer et optimiser la consommation d'eau potable, dans une logique d'économie circulaire et de partage de la ressource. »*

Pour Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, « *L'eau constitue dans notre région plus encore qu'ailleurs une ressource précieuse. Elle est le support de milieux aquatiques riches et diversifiés, qui sont essentiels pour la qualité de vie de notre population et l'attractivité de nos territoires. Avec le réseau hydraulique régional géré par BRL, nous avons depuis longtemps travaillé à la sécurisation de la ressource en eau sur le littoral. Néanmoins, avec le changement climatique, cette sécurisation reste un sujet majeur, pour les activités et les populations. Sur le littoral, au regard de sa grande attractivité touristique, cette question de la répartition de la ressource en eau entre les activités et de sa disponibilité pour l'ensemble des usagers est une problématique d'aujourd'hui et de demain. C'est pour y répondre que la Région a défini une feuille de route avec son Plan Eau voté en juin 2023. Grâce à la richesse de l'écosystème en ingénierie, en R&D et en start-up innovantes de l'Occitanie, cet appel à projets va accompagner l'expérimentation de solutions et d'outils sur le terrain, afin de relever collectivement les défis qui s'imposent à nous. »*

[Veuillez trouver en pièce jointe une photo de la remise des prix ce mardi 5 novembre lors du Salon du Littoral.](#)

[Les présentations détaillées des projets retenus ainsi que les contacts des porteurs de projet sont disponibles sur demande.](#)

■ **Contacts presse :**

Préfecture de la région Occitanie : Delphine AMILHAU Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75, Margot SCHERER 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31 - service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Mathilde MASSON- Tél. : 04 67 22 86 46 – Port. : 06 07 75 52 82 - mathilde.masson@laregion.fr - service.presse@laregion.fr